

ANNÉE 2023

PROF. SOPHIE ANDRE & VINCENT ROOSE

ULIEGE



MONITORING 2023 - SAFTI

Rapport de recherche sur le monitoring de la Salle de Consommation
à Moindre Risque liégeoise sur la base des données 2023.



INTRODUCTION

Les Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) constituent un pilier essentiel des stratégies de réduction des risques liées à l'usage de drogues. Ces dispositifs offrent non seulement un espace sécurisé pour les usagers (UD), mais également un cadre visant à améliorer l'accès aux soins tout en limitant les nuisances publiques. Pour garantir leur pertinence et leur efficacité, un suivi régulier et une évaluation continue sont indispensables.

Après une première évaluation menée en 2023 (Monitoring 2022), ce second monitoring s'inscrit dans la continuité, tout en cherchant à innover sur la forme. En réponse aux retours reçus, il propose une version plus concise et lisible du rapport, avec l'objectif de faciliter la lecture et la compréhension des résultats par l'ensemble des parties prenantes.

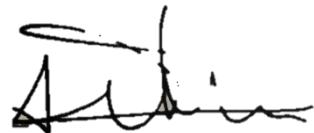
Ce second monitoring se concentre sur trois points spécifiques :

- Actualisation des données sur le fonctionnement et les profils des usagers en 2023** : collecter et analyser des informations actualisées sur le fonctionnement de la salle, les services offerts et les caractéristiques des usagers afin de dresser un état des lieux détaillé.
- Profilage des individus fréquemment présents dans l'espace public** : établir un contact avec le « Top 30 », c'est-à-dire en recourant à la méthodologie qui identifie les individus les plus visibles dans l'espace public en lien avec la consommation ou les problématiques associées, afin de mieux comprendre leurs parcours et leurs besoins.
- Analyse approfondie de la perspective policière** : poursuivre et enrichir l'analyse amorcée dans le cadre de la recherche BELSPO *Reve Droom*, en exploitant les données issues du focus group « autorités »

pour mieux comprendre la perception des forces de l'ordre et leurs interactions avec le dispositif de SCMR.

Ces trois points se rapportent à deux objectifs du dispositif, à savoir sa capacité à capter les usagers à haut risque et sa capacité à limiter les nuisances dans l'espace public.

Ce rapport vise ainsi à fournir une analyse rigoureuse et actualisée, tout en mettant l'accent sur la clarté et la synthèse, pour contribuer à l'amélioration continue de la SCMR.



Prof. Sophie André

Service milieu urbain, genre et déviance
Département de Criminologie, ULiège

DONNEES EXPLOITEES

Données existantes transmises par F. Pirotton (données relatives au fonctionnement de Safti) et données récoltées par l'équipe de recherche (encodage dossiers individuels ; entretiens top 30 ; focus group « autorités »)

EQUIPE DE RECHERCHE

S. André et V. Roose

COMITÉ DE SUIVI

L. Comminette, F. Halleng, C. Magoga et J. Cortes-Leclou

COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE

M. Jauffret-Roustide, Inserm (France)

LE PUBLIC DE LA SCMR & L'ACCÈS AUX USAGERS À HAUTS RISQUES



L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre les profils des usagers de la SCMR afin d'évaluer sa capacité à atteindre une population à « hauts risques » (pour elle-même et vis-à-vis de la société), critère clé de son succès. L'analyse s'appuie sur l'identification de vulnérabilités potentielles des usagers, en considérant ces vulnérabilités comme produisant et exposant les individus aux risques. Celles-ci ont été réparties en deux grandes dimensions : les vulnérabilités sociales, d'une part et individuelles, d'autre part.

Bien que les données disponibles ne couvrent pas toutes ces dimensions, des indicateurs spécifiques ont été mobilisés pour dresser des profils des usagers. Ces profils seront ainsi présentés en tenant compte de la nature et de l'intensité des vulnérabilités identifiées.

Cette démarche vise à enrichir la réflexion autour de l'adéquation entre les objectifs de la SCMR et les besoins des usagers qu'elle accueille.

VULNÉRABILITÉS SOCIALES : elles concernent la fragilité de la position des individus dans la société, notamment en lien avec leur situation professionnelle, leur stabilité de logement et leur situation financière.

VULNÉRABILITÉS INDIVIDUELLES : elles regroupent des éléments liés aux troubles psychologiques, à l'état de santé et aux addictions dont les individus peuvent souffrir.